

ques fabricants ont fait leur eau de Javelle en soumettant à un léger courant de chlore les *eaux mères de chlorate de potasse* préalablement étendues d'eau. Ces altérations peuvent se reconnaître à l'aide de l'a-réomètre, mais il sera, sans contre-dit, préférable d'avoir recours aux procédés chlorométriques qui feront connaître la quantité de chlore contenue dans l'eau de javelle, pour un poids ou un volume déterminé.

Le Correspondant médical attire l'attention sur le **Rapport du Dr Henry Thierry** concernant la peste, lu au Congrès d'hygiène de Paris. Le Dr Thierry indique comme mesures prophylactiques, applicables, d'ailleurs, à bien d'autres maladies que la peste :

1o Assainissement constant du navire, à l'embarquement et pendant la traversée ; surveillance et au besoin désinfection de certains objets ou marchandises avant le départ ; étuvage ou lavage du linge sale des passagers et de l'équipage en cours de traversée, de façon à éviter une perte de temps à l'arrivée. A cet effet, l'installation des lessiveuses à bord serait un progrès, de même que l'obligation pour les compagnies de fournir des *sacs à linge* aux passagers et matelots ;

2o La mesure préventive, par excellence, destinée à empêcher la dissémination des germes importés est l'assainissement des ports.

Les îles de l'Archipel de Cook, découvertes par Cook en 1770, ont été récemment annexées à la Nouvelle Zélande, dont elles sont relativement proches. La situation économique de l'archipel était la suivante en 1899, d'après un rapport du résident anglais, M. Gudgeon.

Rarotonga,—dont tous les cafériers viennent d'être détruits par une maladie,—et Aitutaki sont les deux seules îles abordables pour les bâtiments de commerce, ce qui nuit au développement des riches flots de Mauke, Atiu et Mangaia.

Les Maoris, qui viennent de faire imprimer leur code, s'interdisent les alcools, sauf à Rarotonga.

En 1899, le commerce a été de 13,555 livres sterling à l'importation et de 14,219 livres sterling à l'exportation. Cette exportation se compose de coprah, pour la moitié ; le reste a été du café, des perles, des oranges, des bananes, etc.

L'annonce est le vrai tonique des affaires.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

FINANCES

Montréal 29 novembre 1900.

Ce n'est pas encore cette semaine que nous parlerons d'activité à la Bourse de Montréal. Nous ne parlerons pas davantage de fermeté car les meilleures valeurs elles mêmes dénotent quelque faiblesse.

Neus ferons cependant remarquer une ou deux exceptions : l'action de la Royal Electric a gagné 4½ points sur la rumeur persistante que cette Compagnie trouvait à se débarrasser avantageusement de la partie de ses affaires qui rapportait le moins ; elle vendrait, d'après cette rumeur, ses ateliers de fabrication d'appareils électriques et ne garderait que ses usines génératrices de lumière qui lui donnent de si gros profits.

L'action Centre Star depuis longtemps négligée a fait 155. Cette compagnie minière a déclaré un dividende mensuel de 1 p. c. égal à 12 p. c. par an.

Les valeurs suivantes sont celles sur lesquelles il s'est fait des ventes durant la semaine ; les chiffres sont ceux obtenus à la dernière vente opérée pour chaque valeur :

C. P. R.	86½
Duluth.....	54
Montreal Str. Ry.	268½
Twin City.....	65½
Toronto St. Ry.	107
Richelieu et Ontario.....	107
Halifax Tr. (bons).....
" (actions).....	95
St John Ry.	117½
Royal Electric.....	207½
Montreal Gas.....	199½
Col. Cotton (actions).....
" (bons).....	99
Dominion Cotton.....	90
Montreal Cotton.....	135
Cable Comm. (actions).....	170½
" (bons).....	100½
Dominion Coal, pref.....	114½
" " bons.....
" " (ord).....	44
Intercolonial Coal.....	55
Montreal Telegraph.....	166½
Bell Telephone.....	170
Laurentide Pulp.....	120
" (bons).....	105
War Eagle.....	104
Centre Star.....	155
Payne.....	83
Republic.....	65
North Star.....	98½
Montreal & London.....	5½
Virtue.....	28
En valeurs de Banques, il a été vendu :	
Banque de Montréal.....	260
" Molson.....	190
" du Commerce.....	148
" des Marchands.....	157
" de Québec.....	121

COMMERCE

Nous sommes revenus à une température de saison. Il en était temps car les retards et les difficultés de transport devenaient, avec les mauvais chemins, une calamité pour le commerce.

Les marchands de la campagne ont passé cette année encore par une rude expérience qui leur est d'ailleurs coutumière. Tous les ans, au mois de novembre, dans la première quinzaine surtout, il faut absolument que le commerce de gros s'impose un travail plus qu'ordinaire pour les livraisons par eau avec

les derniers bateaux. Mais cette année plus particulièrement avec les tempêtes et les mauvais chemins qui en ont été la conséquence, les voitures déjà rares pour un trafic actif devenaient absolument insuffisantes puisqu'elles ne pouvaient guère prendre que demi-chARGE et avancer qu'avec lenteur.

Enfin, on a pu faire tant bien que mal les expéditions par eau et les expéditions par voie ferrée ont souffert également d'un état de choses contre lequel il était impossible de lutter.

Aujourd'hui encore, le commerce de gros obtient difficilement des compagnies de chemins de fer le nombre de voitures nécessaires, mais petit à petit cependant elles arriveront à satisfaire leurs clients.

Le malheur dans tout ceci est que, généralement parlant, le marchand ne passe ses commandes qu'à la dernière limite. Ainsi au moment de la fermeture de la navigation et à l'approche des fêtes, tous les ordres arrivent ensemble et doivent être livrés en même temps. Il y a alors encombrement partout, chez le marchand de gros, chez les camionneurs et dans les compagnies de transport. Les services sont organisés pour une moyenne d'affaires mais non pour répondre à des à-coups qui n'ont que la durée d'un moment.

Le marchand aurait donc tort de ne s'en prendre qu'à son fournisseur si, dans ces derniers temps, il a éprouvé quelque retard dans la réception de ses marchandises.

Cuir et Peaux—Le cuir est rare, principalement dans le gros article ; les prix sont fermes à nos cotes, d'autre part.

L'industrie de la chaussure va-t-elle passer à Montréal par les mêmes épreuves que celles que traverse la même industrie à Québec et qui durent depuis plusieurs semaines ? Nous espérons le contraire et souhaitons vivement qu'il n'y ait ni grève, ni lockout, mais qu'une entente durable soit le résultat des pourparlers engagés entre patrons et ouvriers.

Les prix des peaux vertes sont à 8½ pour le No 1 ; 7½ pour le No 2 et 6½ pour le No 3. C'est une baisse de ½c sur toute la ligne. Le marché est fermé aux nouveaux prix.

Epiceries, Vins et Liqueurs.—La semaine dernière nous disions que les sucrex étaient faibles et qu'une baisse n'était pas imprévue. Nous disions vrai alors car aujourd'hui nous enlevons 10c par 100 lbs sur toutes nos cotes de sucrex raffinés.

Nous avons peu de choses à dire cette semaine. Le commerce de gros est tellement absorbé par le travail des livraisons qu'il n'a pas le loisir de réviser ses prix.

Il est arrivé des avelines de Sicile de la nouvelle récolte, on les vend de 12 à 13c la lb.

La maison Cross & Blackwell a avancé les prix de ses gelées, confitures et marmelades, l'augmentation est de 5 à 10c la lb.

Il est impossible de se procurer chez les manufacturiers des cheminées à lampes No 2½ ; c'est un modèle très demandé et il est incompréhensible que le commerce ne puisse en obtenir. La verrerie est, comme on le sait, très fortement protégée par le tarif de douane, nos commerçants ne peuvent donc songer à s'approvisionner à l'étranger de certains articles que d'habitude ils peuvent trouver dans le pays et dont l'importation serait onéreuse. Mais alors il faudrait que les fabricants suivent les besoins du marché, sinon ils ne méritent pas la protection dont ils sont l'objet et qu'ils ont eux-mêmes sollicitée. Ils ont obtenu un tarif prohibitif pour les cheminées à lampes et après en avoir pendant un certain temps approvisionné le marché, ils cessent de lui en livrer. On ne peut rester longtemps à leur merci.

Fers, Ferroqueries et Métaux.—Les fers en barres sont tenus fermes aux prix de \$1.65 à \$1.70 suivant quantité.